

# Les banques comme employeurs



## Faits saillants

» Les banques du Canada emploient 267 240 Canadiens.

» L'effectif à temps plein des banques s'est accru de 31,9 % depuis 1999.

» Les banques canadiennes emploient plus de 94 000 personnes dans d'autres pays.



## En bref

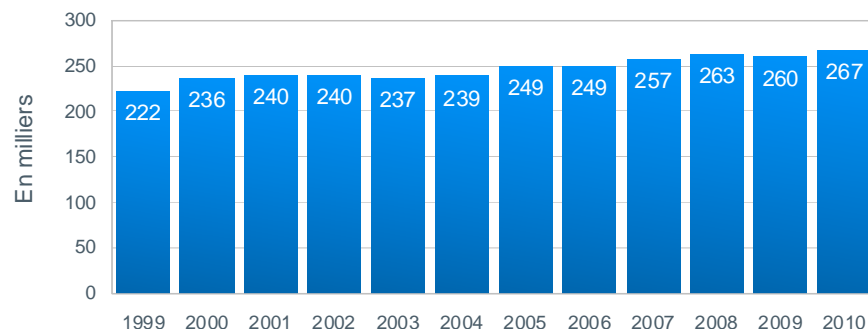
Plus d'un quart de million de Canadiens sont des employés de banques. Ainsi, les banques et leurs filiales contribuent de manière importante à la création d'emplois et au marché du travail au Canada. Par ailleurs, plusieurs des politiques et des pratiques de ressources humaines des banques sont considérées comme avant-gardistes.

## Tendances de l'emploi

La technologie, la concurrence et la mondialisation demeurent d'importants moteurs de création d'emplois dans le secteur bancaire. Les nouvelles technologies ont favorisé le remplacement des emplois fondés sur l'exécution de transactions par des postes axés sur le savoir et sur des relations-clients à valeur ajoutée. Les banques recrutent donc des employés possédant un niveau supérieur d'éducation ou des aptitudes plus poussées et offrent aux employés en place de se perfectionner grâce à la formation continue. Les nouveaux secteurs de création d'emploi sont la gouvernance d'entreprise, les services-conseils en placement et la prestation de services aux particuliers.

La qualité des emplois et leur nombre demeurent élevés dans l'industrie bancaire. Au cours des 10 dernières années, le nombre d'emplois à temps plein a augmenté tous les ans, à deux exceptions. La proportion d'emplois à temps plein est plus élevée qu'elle ne l'a jamais été (78,9 %) au cours des dernières décennies.

Total de l'emploi dans l'industrie bancaire au Canada 1999 – 2010



Source : ABC



## Charges sociales et avantages sociaux

En 2010, les banques au Canada et leurs filiales ont payé 20,8 milliards de dollars en salaires et en avantages sociaux<sup>1</sup>. Cette même année, les six grandes banques du Canada ont versé 959 millions de dollars en charges sociales, soit les primes d'assurance-emploi, le RPC, le RRQ et l'impôt-santé des employeurs, s'il y a lieu.

Par ailleurs, les banques offrent des programmes complets d'assurance collective et de régime de retraite à tous les employés admissibles, y compris leurs employés à temps partiel. Les employés bénéficient également d'une grande variété de services de soutien, notamment des services d'aide à l'employé et d'orientation de carrière, des mesures relatives à l'assouplissement des régimes de travail, d'autres programmes d'aide à la conciliation de leurs obligations familiales et professionnelles ainsi que des programmes de formation.

## Formation et perfectionnement

Les banques du Canada sont des chefs de file en perfectionnement du personnel, offrant à leurs employés toute une gamme de programmes de formation par des voies traditionnelles ou électroniques. Les cours offerts varient d'une banque à l'autre, mais peuvent notamment porter sur la vente et le service, le risque, l'éthique, les valeurs de l'entreprise, les technologies de l'information et les aptitudes en matière de gestion.

## Contributions indirectes à l'emploi

Le secteur bancaire est un important acheteur de biens et services auprès de divers fournisseurs externes. En 2010, les banques ont ainsi dépensé 14,4 milliards de dollars à ce chapitre.

## Diversité et inclusion sociale

Les banques appuient et favorisent, de façon proactive, la diversité et l'inclusion sociale au sein de leur main-d'œuvre. Elles encouragent activement le recrutement et l'emploi des jeunes Canadiens en participant à des programmes qui favorisent l'emploi chez les jeunes ou en parrainant de tels programmes, comme les programmes coopératifs de formation, de stages, d'entrepreneuriat et ceux destinés aux jeunes décrocheurs, sans oublier l'octroi de bourses d'études. Parallèlement, de plus en plus d'employés plus âgés choisissent de rester à l'emploi des banques au-delà de l'âge de 60 ou de 65 ans.

---

Les banques consacrent aussi des efforts particuliers pour aider les nouveaux immigrants à s'adapter au Canada et à trouver un emploi. Certaines banques prévoient du personnel attitré, tandis que d'autres travaillent avec des organismes externes, toutes cherchant à aider les nouveaux arrivants de manière générale, mais plus particulièrement pour trouver un emploi dans le secteur.

---

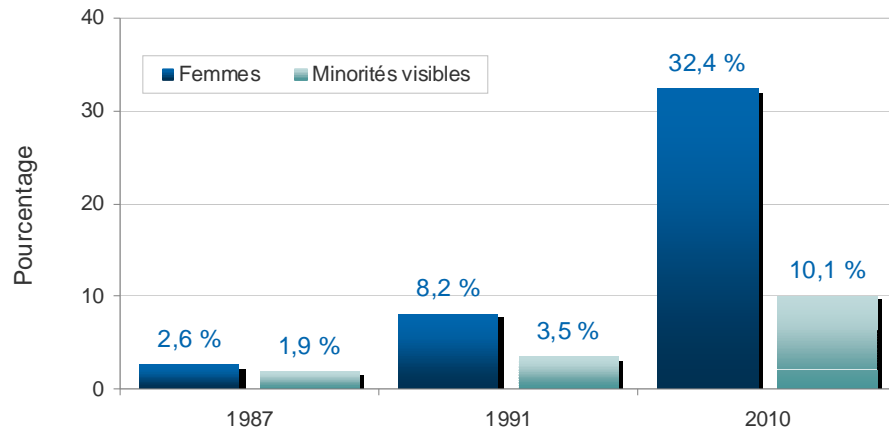
### Équité en matière d'emploi

L'année 2011 marque le 25<sup>e</sup> anniversaire de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Les banques ont été les premiers employeurs à saisir la portée à long terme de cette loi pour la main-d'œuvre et pour le marché de l'emploi. Les banques n'ont pas tardé à devenir chefs de file des efforts visant à bâtir une main-d'œuvre représentative et ont pris les devants pour présenter des arguments clairs en faveur de l'équité et de la diversité dans le milieu du travail. Cette loi exige des organisations sous réglementation



fédérale de recueillir des données annuelles sur les quatre groupes désignés suivants. Il faut préciser, toutefois, que les banques ont une conception plus large de la notion de diversité et d'inclusion.

## Pourcentage des postes de cadre supérieur occupés par des femmes et des minorités visibles



Source : Résultats de l'équité en matière d'emploi dans les banques

### Renseignements généraux

1-800-263-0231 ou  
inform@cba.ca

### Médias

Christelle Chesneau  
Coordonnatrice  
Direction du Québec  
514-840-8747, poste 722  
cchesneau@cba.ca

» L'Association des banquiers canadiens représente ses banques membres, soit des banques canadiennes ainsi que des filiales et des succursales de banques étrangères exerçant des activités au Canada, et leurs 267 000 employés. L'ABC préconise l'adoption de politiques publiques efficaces, favorisant le maintien d'un système bancaire solide et stable au profit des Canadiens et de l'économie canadienne. Également, l'Association encourage la littératie financière pour permettre aux individus de prendre des décisions éclairées en matière de finance.

### Femmes

Depuis 2010, la main-d'œuvre féminine constitue 65,2 % (133 093) de l'effectif des six grandes banques canadiennes (excluant leurs filiales), soit un taux largement supérieur à celui de n'importe quel autre secteur sous réglementation fédérale. Elle représentait également 32 % des postes de cadres supérieurs et 51 % des cadres intermédiaires, dépassant ainsi les indices de référence du gouvernement dans les deux cas. Au total, 52 % de tous les postes professionnels dans les banques sont détenus par des femmes.

### Minorités visibles

La représentation dans les banques a atteint 26,4 % en 2010. Les personnes appartenant au groupe de minorités visibles occupent 10,1 % des postes de cadres supérieurs, 21 % des postes de cadres intermédiaires et 30,7 % de l'ensemble des postes professionnels bancaires. Ces chiffres dépassent de loin ceux de la main-d'œuvre externe (indice de référence du gouvernement). Également, ces taux sont supérieurs à ceux de la représentation des minorités visibles dans les autres secteurs sous réglementation fédérale et dans le secteur public fédéral.

### Personnes handicapées

La représentation dans l'effectif des banques s'établissait à 3,5 % en 2010. Les banques poursuivent leur travail sur des initiatives afin de promouvoir et de soutenir l'emploi des personnes handicapées et d'atteindre l'indice de référence de 4,9 %.

### Autochtones

En 2010, les six grandes banques employaient 2 669 Autochtones au Canada, soit une hausse de 4,3 % par rapport à 2009. Le niveau de représentation est demeuré stable. Il s'agit d'une autre catégorie de personnes à l'égard desquelles les banques déploient des efforts particuliers afin d'accroître leur représentation et de favoriser leur avancement.

<sup>1</sup> Total pour sept banques : RBC, TD, CIBC, BNE, BMO, BNC et HSBC.